

Date de convocation :

21/01/2020

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 12

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 JANVIER 2020

Le vingt-sept janvier deux mil vingt, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Marie-Cécile POUILLY, Maire.

**Étaient présents** : Mmes Isabelle BADERA, Fabienne DINARD et Marie-Cécile POUILLY ;  
MM. Jean-Marc BOULERAND, Ludovic BRUN, Philippe CALMUS, Jacques DERRE, et Patrick OCZACHOWSKI.

**Absents excusés** : Mme Geneviève GALIERE donne pouvoir à Mme Isabelle BADERA  
M. Thierry CAZALET donne pouvoir à M. Patrick OCZACHOWSKI  
M. Jacky GASNIER donne pouvoir à Mme Fabienne DINARD  
M Christophe SEMETEYS donne pouvoir à M Jacques DERRE

**Absents non excusés** : M. Franck GUILLAIN, M. Éric GUITTARD et M. Olivier HANQUEZ.

1. Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 9 décembre 2019.

Le Compte Rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Désignation d'un secrétaire de séance.

M. Patrick OCZACHOWSKI est désigné secrétaire de séance.

3. Délibération subvention projet de labélisation bibliothèque départementale.

Mme le Maire informe les membres du conseil que dans le cadre du projet de labélisation de la bibliothèque, nous pouvons prétendre à une subvention d'un montant de 1 000 € pour l'achat d'équipement. Un devis a été proposé par l'équipe bénévole de la bibliothèque correspondant à la somme et la nature du projet.

**Vote à l'unanimité POUR (12 voix)** demander cette subvention au département.

4. Délibération autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2020.

Dans le cadre de la Loi des Finances, il nous est possible d'engager, et de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif à hauteur de 30 % du montant prévu en N-1.

Soit une somme de 80 609 €. Cette somme sera reprise au Budget Primitif 2020.

**Vote à l'unanimité POUR (12 voix)** autoriser Madame le Maire à engager, liquider et mandater à hauteur maximum de 80 609 € avant le vote du Budget Primitif.

5. Délibération habilitation CdG28 contrat groupe assurance des risques statutaires

Madame le Maire, informe les membres du conseil que comme il y a 4 ans, le contrat groupe de l'assurance des risques statutaires arrive à échéance. Dans le cadre de ses compétences, le CdG28 peut organiser et gérer l'appel d'offres auprès des assureurs. Ce qui permet aux collectivités de bénéficier de tarifs préférentiels. Il convient de délibérer pour autoriser le CdG28 à organiser et gérer l'appel d'offres.

**Vote à l'unanimité POUR (12 voix)** donner compétence au CdG28 d'organiser et de gérer l'appel d'offres de l'assurance des risques statutaires.

6. Délibération Fonds de péréquation

Madame le Maire informe les membres du conseil, que la commune peut dans le cadre de la Loi des finances 2020, prétendre à toucher le Fonds de péréquation pour ses dépenses d'investissement de 2019.

**Vote à l'unanimité POUR (12 voix)** demander le Fonds de péréquation 2020 sur ses dépenses d'investissement 2019.

7. Délibération FCTVA

Madame le Maire informe les membres du conseil, que la commune peut dans le cadre de la Loi des finances 2020, peut prétendre à toucher le FCTVA pour ses dépenses d'investissement et certaines dépenses de fonctionnement (entretien des bâtiments public et de la voirie) 2019.

**Vote à l'unanimité POUR (12 voix)** demander le FCTVA 2020 sur ses dépenses 2019.

8. Points divers :

- PLUi : Madame le Maire rappelle qu'en attendant l'approbation finale du PLUi, la commune reste en POS. Cette disposition s'applique jusqu'au 31 décembre 2020.
- Point personnel :
  - Service technique :  
Possible retour d'un agent après un congé maladie.  
Arrivée d'un nouvel agent le 13 mars 2020.
  - Service administratif :  
La secrétaire a repris son poste début décembre.  
Nous avons reçu de nombreux CV pour le poste d'agent administratif à 18h00 semaine.
- Travaux :
  - Église : Le clavier de commande de sonneries a été changé. Le devis du moteur de la cloche n° 2 a été signé.
  - Cimetière : L'entreprise GRANIMOND est en cours d'intervention pour la pose du columbarium et des caves urnes.

9. Tour de table :

- M. Jacques DERRÉ demande quand la boîte aux lettres qui se trouve place de la Mairie sera remplacée par une plus grande ?
- Mme Isabelle BADERA nous signale que des « gamins » utilisent les toilettes publiques pour se réunir au chaud, ce qui engendre la détérioration des locaux. Il est donc proposé de laisser fermer l'accès en dehors des manifestations communales.
- M. Jean-Marc BOULERAND nous fait remarquer qu'un lierre pousse sur le mur extérieur du cimetière ce qui pourrait le détériorer.
- M. Ludovic BRUN nous informe que le panneau numérique est commandé et que les travaux d'installation sont programmés, et seront exécutés mi-février. Il serait également intéressant de se renseigner auprès d'Orange pour avoir accès à la fibre pour la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h20